



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

SH

Date de l'annonce publique de la séance:

30.04.2009

Date de la convocation des conseillers :

30.04.2009

point de l'ordre du jour no:

13/02

**Délibération du Conseil Communal
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Séance publique du 8 mai 2009

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Spautz, Tonnar, échevins, Hannen, Jaerling, Hildgen, Codello, Weidig, Becker, Baum, conseillers,

Clement, secrétaire communal.

Absents : Maroldt, Snel, Huss, Roller, Knaff, Zwally, Wohlfarth, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Cession gratuite de voiries au lieu-dit « rue de Raemerich »

Vu l'acte d'acquisition du 8 mai 2009 signé par devant Maître Alex Weber, notaire avec résidence à Bascharage, aux termes duquel la Ville acquiert de la part de Baumeiser-Haus Properties S.A. cinq places-voiries, inscrites au cadastre de la Ville d'Esch-sur-Alzette, section A d'Esch/Nord, au lieu-dit « rue de Raemerich », à savoir :

- n° cad. 2042/17579 d'une contenance de 1 a 50 ca
- n° cad. 2042/17580, d'une contenance de 58 ca
- n° cad. 2042/17581 d'une contenance de 75 ca
- n° cad. 2042/17583 d'une contenance de 34 ca

Considérant qu'il s'agit d'une cession gratuite ;

Considérant que l'acquisition est réalisée dans un but d'utilité publique, sachant que la Ville souhaite intégrer ces places-voiries dans le domaine public communal ;

Vu le plan de situation ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

a p p r o u v e à l'unanimité

l'acte d'acquisition précité.

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 08/05/2009

Pour expédition conforme,

Le secrétaire communal,


Le bourgmestre,

Réf. no 70/09/CK

Retransmis à Madame le Bourgmestre de la ville d'Esch/Alzette avec l'information que la présente n'est pas sujette à approbation ministérielle.

Luxembourg, le 10 juin 2009
Le Commissaire de district,



 Service : **Secrétariat**
ESCH Esch/Alzette, le ^{SH}
17 JUIN 2009